



REVUE DES ETUDES ANCIENNES

TOME 124

2022 – N°1

UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

LES ITALIENNES DE DÉLOS :
ONOMASTIQUE, PROSOPOGRAPHIE ET HISTOIRE SOCIALE
(II^e – I^{er} S. AV. J.-C.)*

Claire HASENOHR**

Résumé. – Dans les inscriptions de Délos ont été recensés 55 noms de femmes appartenant à la communauté des *Italici*. On observe une grande diversité de nomenclatures latines avec la présence fréquente d'un idionyme grec, qui s'explique par des mariages mixtes ou un effet de mode lié au cosmopolitisme. Une étude prosopographique permet de percevoir la place de ces Italiennes aux statuts variés dans la société délienne. L'iconographie des stèles funéraires, les épigrammes et les dédicaces offrent un tableau vivant des ingénues dans le cadre familial et religieux tandis les esclaves et affranchies sortent rarement de l'anonymat.

Abstract. – In the inscriptions of Delos, 55 names of women belonging to the community of *Italici* have been recorded. A great diversity of Latin names can be observed, with the frequent presence of Greek idionyms, which can be explained by mixed marriages or a fashion effect linked to cosmopolitanism. A prosopographical study allows us to perceive the place of these Italian women of various statuses in Delian society. The iconography of funerary stelae, epigrams and dedications offer a vivid picture of freeborn women in family and religious contexts, while slaves and freedwomen rarely emerge from anonymity.

Mots-clés. – Onomastique latine, prosopographie, société, Délos, Italiens, femmes.

Keywords. – Latin onomastics, prosopography, society, Delos, Italians, women

* Une première version de cette étude a été présentée lors d'un atelier du groupe de travail *Prosopam* intitulé « Prosopographie et onomastique féminine » le 25 mai 2019. Je remercie les organisateurs de cette rencontre ainsi que les auditeurs pour leurs remarques et suggestions. Parmi eux se trouvait Jean-Louis Ferrary qui n'aura hélas pu relire la version finale. Enfin, je suis gré aux experts anonymes de la *REA* de m'avoir permis de l'améliorer grâce à la pertinence de leurs observations.

** Université Bordeaux Montaigne, UMR 5607 – Institut Ausonius

À la mémoire de Jean-Louis Ferrary

Depuis la mise à jour, il y a presque vingt ans, de la liste dressée par J. Hatzfeld en 1912¹, les Italiens de Délos ont fait l'objet de nombreuses études dans des domaines variés (onomastique, prosopographie, histoire sociale ou culturelle) mais leurs épouses, filles ou mères ont suscité relativement peu d'intérêt. Cela s'explique sans doute par le faible nombre d'attestations : on recense 44 noms féminins sur 750 noms latins, soit à peine plus de 5%, et 11 noms féminins sur 81 noms de Grande Grèce, soit 8 %. En outre, la variété des nomenclatures pose d'épineux problèmes et le statut de ces femmes a fait l'objet d'hypothèses variées.

Après un bref aperçu sur les esclaves et affranchies italiennes dans sa publication des monuments funéraires de Rhénée, M.-Th. Le Dinahet a dressé une utile liste des noms de femmes italiennes à noms latins, en proposant des corrections à ses interprétations précédentes². Elle a également consacré un article, malheureusement peu diffusé³, à la place des femmes (entre autres, italiennes) dans la société délienne. De son côté, M.-F. Baslez s'est intéressée à la question des « mariages mixtes » des Italiens⁴. Un article de T. D. Mc Lain et N. Rauh⁵ souligne l'intérêt du corpus des noms italiens féminins de Délos mais repose sur un échafaudage d'hypothèses aventureuses qui rend ses conclusions très contestables⁶. Enfin, dans sa récente synthèse sur les pratiques culturelles des Italiens à Délos⁷, P. Ernst n'a offert aucune place aux femmes.

Pourtant, le recensement et l'analyse de leurs noms offrent des pistes prometteuses. L'onomastique latine féminine présente à Délos quelques spécificités qui trouvent sûrement leur origine dans le milieu cosmopolite où ont vécu ces femmes aux statuts variés. Le contenu

1. J. HATZFELD, « Les Italiens résidant à Délos », *BCH* 36, 1912, p. 1-208 ; J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, « Liste des Italiens de Délos » dans CH. MÜLLER, CL. HASENOHR éd., *Les Italiens dans le monde grec (II^e s. av. J.-C. – I^{er} s. ap. J.-C.)*, Athènes 2002, p. 183-239. Voir ci-après en annexe quelques compléments et corrections à cette liste.

2. M.-TH. COULLLOUD, *Monuments funéraires de Rhénée*, Paris 1974, p. 328-335 ; M.-TH. LE DINAHET, « Les Italiens de Délos : compléments onomastiques et prosopographiques », *REA* 103, 2001, p. 103-123.

3. M.-TH. LE DINAHET, « Femmes dans le paysage délien » dans O. CAVALIER éd., *Silence et fureur : la femme et le mariage en Grèce. Les antiquités grecques du Musée Calvet*, Avignon 1996, p. 387-413.

4. M.-F. BASLEZ, « Mobilité et ouverture de la communauté "romaine" de Délos : amitiés, mariages mixtes, adoptions » dans CH. MÜLLER, CL. HASENOHR éd., *op. cit.* n. 1, p. 55-65.

5. T.D. MC LAIN, N. K. RAUH, « Signs of a Roman Influence? The Dedications of the Stertinian Family at Delos », *Aevum* 70-1, 1996, p. 47-67.

6. Pour ne prendre que quelques exemples, "with a modicum of inventiveness" (p. 51), ils supposent que les quatre femmes de la *gens Stertina* (*infra*, n° 29 à 32), dont les liens de parenté avec Sp. Stertinus Sp. f. restent pourtant inconnus, ont suscité la dévotion de celui-ci envers des divinités grecques et orientales. Les auteurs semblent également croire que les inscriptions errantes étaient érigées sur leur lieu de découverte et s'étonnent qu'une "matrone respectable" comme Polla Stertina (*infra*, n° 30) fasse une dédicace "publique" au Héros "sur l'Agora des Compétaliastes" (p. 54 et 56), avant de supposer qu'elle possédait une boutique sur la place et participait au commerce des esclaves (p. 61).

7. P. ERNST, *Recherches sur les pratiques culturelles des Italiens à Délos aux II^e et I^{er} siècles a.C.*, Bordeaux 2019. Voir le compte-rendu que j'ai proposé de ce livre dans *Topoi* 22, 2018, p. 541-550.

des inscriptions (dédicaces, listes de souscripteurs, épitaphes) offre également un aperçu sur la place des Italiennes au sein de leur communauté et, dans une moindre mesure, de la population délienne. Je prendrai en compte toutes les femmes intégrées au groupe des *Italici* par naissance ou par mariage⁸, qu'elles portent des noms latins ou grecs (tableaux n° 1 et 2).

1. – L'ONOMASTIQUE LATINE FÉMININE À DÉLOS

L'onomastique latine à la fin de l'époque républicaine présente quelques particularités dans l'Orient méditerranéen, et plus particulièrement à Délos⁹ où la communauté des *Italici* regroupe, bien avant la guerre sociale, des personnes originaires de Rome et de cités italiennes aux statuts divers. Hormis quelques ressortissants de cités grecques d'Italie, les membres masculins de la communauté italienne portent un *praenomen* et un *nomen*, dans leur forme latine comme dans leur transcription grecque. Rares sont les ingénus dotés d'un *cognomen* mais les affranchis, très nombreux, adoptent comme *cognomen* leur ancien idionyme grec. Les esclaves, pour leur part, font suivre leur idionyme grec du gentilice de leur maître. Le patronyme et la mention du patron ou du maître sont systématiques ; en grec, le génitif seul suffit à les indiquer, ce qui crée une ambiguïté et empêche souvent la distinction entre les ingénus et les affranchis. Depuis l'époque de J. Hatzfeld¹⁰, on a coutume d'interpréter la présence d'un élément grec dans une nomenclature latine comme la preuve d'un statut ou d'une origine serviles. Cependant, comme l'a souligné H. Solin¹¹, la situation est probablement plus complexe : il arrive, quoique rarement, que des ingénus aient des *cognomina* grecs. Il peut s'agir de fils d'affranchis mais aussi d'enfants de mariages mixtes, unissant des Italiens à des pérégrines originaires de Grèce ou d'Orient (Syrie, Phénicie, Égypte). À Délos, la tribu n'est presque jamais mentionnée mais il faut souligner l'emploi fréquent de l'ethnique *Ῥωμαῖος*, qui n'apparaît qu'en grec : il ne désigne pas seulement des citoyens romains mais toute personne libre originaire d'une cité de la botte italienne¹².

8. Sur la composition de la communauté des *Italici*, voir CL. HASENOHR, *Les Italiens à Délos*, Athènes 2021, p. 7-13.

9. J. HATZFELD, *art. cit.* n. 1 ; H. SOLIN, « Appunti sull'onomastica romana a Delo » dans F. COARELLI, D. MUSTI, H. SOLIN éd., *Delo e l'Italia*, 1982, p. 101-117.

10. J. HATZFELD, *art. cit.* n. 1, p. 134-140.

11. H. SOLIN, *op. cit.* n. 9, p. 105.

12. CL. HASENOHR, « Les Italiens de Délos : entre romanité et hellénisme » dans J.-M. LUCE éd., *Les identités ethniques dans le monde grec, Actes du colloque de Toulouse (9-11 mars 2006)*, *Pallas* 73, 2007, p. 223. Voir plus récemment A. D. RIZAKIS, « New Identities in the Greco-Roman East : Cultural and Legal Implications of the Use of Roman Names » dans R. PARKER éd., *Changing Names: Tradition and Innovation in Ancient Greek Onomastics*, Oxford 2019, p. 240-241. H. Solin considérait que *Ῥωμαῖος* désignait un citoyen romain : H. SOLIN, *op. cit.* n. 9, p. 114-116.

En ce qui concerne les noms féminins (tableau n° 1), attestés uniquement dans leur transcription grecque, il existe une grande variété de nomenclatures¹³. Elles suivent globalement les règles connues ailleurs¹⁴, mais avec deux particularités sur lesquelles je m'attarderai ci-après : la présence fréquente d'un idionyme grec (à la place du *cognomen* ou du *praenomen*) et celle de l'ethnique Ῥωμαία.

Nomen sans praenomen (12 attestations)

Φουρία (n° 8)

Μαρκία (n° 13)

Μινδία (n° 15)

Πλωτία (n° 24)

Avec un patronyme :

Βαβυλλία [---] θυγάτηρ (n° 4)

Καικλία Γναίου (n° 5)

Μινδία Αὔλου (n° 16)

Μινυκία Μάρκου [Μινυκίου θυγα]τέρα (n° 17)

[Σ]πλακκία Κοίν(του) (n° 34)

Avec un gamonyme :

Πλωτία Αὔλου γυνή (n° 23)

2 nomina

Μαρκία Ἀνθεστία (n° 14)

2 nomina + patronyme

Πλωτία Πανδυσίνα Γναίου θυγάτηρ Ῥωμαία (n° 25)

Onze femmes (dont une connue par deux occurrences¹⁵) portent le *nomen* seul de leur père au féminin, selon un modèle fréquent à une époque où l'usage du *praenomen* féminin était largement tombé en désuétude en Italie¹⁶. Il est parfois accompagné du patronyme ou du gamonyme. Le patronyme est généralement constitué du seul nom du père au génitif (comme dans la nomenclature masculine), mais il peut être accompagné du terme θυγάτηρ, tout comme celui de l'époux est suivi de γυνή. Deux cas particuliers sont ceux de femmes qui portent deux *nomina* (n° 14 et n° 25), dont l'un est probablement le gentilice paternel et l'autre le gentilice

13. Une première liste a été dressée par M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 111-112. Dans l'analyse qui suit, je laisserai de côté les noms lacunaires ou dont la lecture n'est pas certaine (n° 6, 12, 26, 37).

14. M. ΚΑΪΑΝΑ, *Roman Female Praenomina. Studies in the Nomenclature of Roman Women*, Rome 1994, p. 21-26.

15. N° 23 et 24.

16. B. SALWAY, « What's in a Name? A Survey of Roman Onomastic Practice from c. 700 B.C. to A.D. 700 », *JRS* 84, 1994, p. 124-145 ; I. ΚΑΪΑΝΤΟ, « Women's Cognomina Reconsidered », *Arctos* 7, 1972, p. 26 ; *Id.*, « On the Peculiarities of Women's Nomenclature » dans N. DUVAL, H.-G. PFLAUM édés., *L'onomastique latine. Actes du colloque international du CNRS (13-15 octobre 1975)*, Paris 1977, p. 147-159.

maternel¹⁷. Πλωτία Πανδυσίνα (n° 25) est probablement identique à Πλωτία (n° 24) dont l'épigramme funéraire a été découverte au même endroit¹⁸.

Praenomen + nomen (11 attestations)

Πώλλα Πετρωνία (n° 22)

Τερτία Στλακκί[α] (n° 35)

Avec un patronyme

Πώλλα Στερτινία Λευκίου θυγάτηρ (n° 30)

Avec un cognomen grec :

Τερτία Αύφιδία Ἀρίστιων (n° 3)

Πώλλα Γρανία Ἀμμία (n° 10)

Πώλλα Σταλακία Χαρίτιν (n° 33)

Avec un cognomen grec et un patronyme ou/et gamonyme

Τερτία Στερτινία Σπορίου Ἀλεξάνδρα (n° 31)

Σακόνδα Μολ[---]νία Ζωσίμ[η, γυνή ?] Λευκίου (n° 18)

Σακόνδα Νῶν<ι>α ἢ καὶ Ἐλπίς Γαίου θυγάτηρ Ῥωμαία, γυνή δὲ Αὔλου Γρανίου (n° 19)

Τερτία Ὠραρία Ποπλίου Ῥωμ[αία], γ[υνή] δὲ Ποπλίου Τρυφέρα (n° 20)

Praenomen sans nomen (dans une épigramme)

Τερτία (n° 44)

Onze femmes portent un *praenomen* latin suivi du *nomen*, éventuellement accompagné du patronyme ou/et du gamonyme. Trois *praenomina* féminins sont attestés à Délos et ils sont également en faveur dans tout l'Orient méditerranéen¹⁹ : *Polla* (4 attestations), *Secunda* (2 attestations) et *Tertia* (3 attestations).

On constate l'ajout fréquent d'un *cognomen* grec qui a suscité, nous le verrons, des interprétations variées. Le cas de *Secunda Nona* (n° 18) est particulier puisque son nom grec Ἐλπίς est précédé de l'expression ἢ καὶ : ce *supernomen* (ou *agnomen*)²⁰ était un nom d'usage apposé au nom officiel.

Idionyme grec + nomen (12 attestations)

Ἔλλας Αἰμυλία (n° 2)

Σωσι[---] Φουρία (n° 9)

Μοσχίνη Πεδία (n° 21)

Δία Σλακία (n° 32)

Θευδεῖς Οὐεργιν[ία] (n° 38)

Διο[νυσ]ία Βιβία (n° 39)

17. I. KAJANTO 1977, *op. cit.* n. 16. Il en est de même pour les noms masculins, voir J.-L. FERRARY, *Les mémoires de délégations du sanctuaire oraculaire de Claros*, Paris 2014, p. 62-63.

18. Πλωτία n'est pas un prénom, voir J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, p. 208, n. 50.

19. M. KAJAVA, *op. cit.* n. 14, p. 102.

20. *Ibid.* p. 105 ; I. KAJANTO, *Supernomina. A Study in Latin Epigraphy*, Helsinki 1966, p. 7 sq ; M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 61 ; J.-L. FERRARY, *op. cit.* n. 17, p. 40-41.

Avec un nom masculin au génitif (patronyme ou nom du maître) :

- Ἀμμία Αἰμυ[λία] Δέκμου (n° 1)
- Μυρσίνη Ἴτο[ρ]ηία Δέκμου Ῥωμαία, ἀδελφή δὲ Κοίντου Αὐφιδίου Κασιοδώρου (n° 11)
- Ἀφροδισία Αδανιεσι Νεμερίου Στερτεννίου Νικηφόρου (n° 28)
- Μερόπη Στερτινία Λευκίου Ῥωμαία (n° 29)
- Ῥοδὼ Σολφία Ἀππίου Ῥωμαία (n° 36)

Avec gamonyme :

- Ἄρσινόη Κλωδία, γυνὴ δὲ Μαάρκου (n° 7)

Cette nomenclature particulière est fréquente à Délos : au lieu d'un *praenomen* latin, et à la même place, on rencontre un idionyme grec, comme dans les nomenclatures masculines serviles. Ces femmes ont donc souvent été considérées comme des esclaves²¹, ce qui est probablement le cas de certaines, mais nous verrons que la situation apparaît plus complexe.

Idionyme grec + patronyme ou nom du maître au génitif (4 attestations)

- Ἀσία Νεμερίου (n° 40)
- Ἀφροδισί[α?] Ποπλίου (n° 41)
- Ἡραῖς Αὔλου (n° 42)
- Ἴσιγένεια Αὔλου (n° 43)

On rencontre quatre idionymes grecs suivis d'un *praenomen* latin masculin au génitif, mais sans gentilice, selon le modèle de la nomenclature grecque constituée d'un idionyme et d'un patronyme. Ils proviennent de catalogues de souscripteurs dans lesquels les noms latins, qu'ils soient masculins ou féminins, apparaissent rarement sous leur forme complète : le plus souvent, ils ne comportent qu'un ou deux éléments (*praenomen* seul, *praenomen* + *nomen* ou *praenomen* + patronyme). Comme le nom grec est en tête, ces femmes sont considérées comme des esclaves²².

2. – INGÉNUES, AFFRANCHIES OU ESCLAVES ? ONOMASTIQUE LATINE ET STATUT

Du fait de la variété des nomenclatures, la distinction entre ingénues, affranchies et esclaves parmi les Italiennes de Délos s'avère délicate.

Il est certain que les femmes portant un *nomen* seul ou un *praenomen* suivi du *nomen*, sans idionyme grec, étaient des ingénues. Leur nomenclature est conforme aux règles employées en Italie et c'étaient sûrement des filles et épouses de *negotiatores* de statut libre.

L'interprétation de l'idionyme grec, en revanche, fait débat. Examinons d'abord les cas où il figure en position de *cognomen*, soit après le gentilice (n° 3, 10, 18, 33), soit après le patronyme et/ou le gamonyme quand ils sont mentionnés (n° 20, 31). Par référence à la nomenclature masculine, M.-Th. Le Dinahet a proposé d'y voir des filles de mariages mixtes,

21. M.-Th. COUILLOUD, *op. cit.* n. 2, p. 334 (n° 11, 21, 29, 32, 36).

22. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 115.

pour qui « il pouvait être commode de se faire désigner par un nom emprunté à la branche maternelle »²³. C'est aussi l'opinion de M.-F. Baslez, qui sans en faire une étude systématique, voyait dans la présence de noms grecs associés à des patronymes et gentilices latins la preuve de l'existence de mariages mixtes²⁴. Pour sa part, M. Kajava les considérait comme des filles d'affranchies dont les pères auraient choisi des prénoms latins pour donner à la nomenclature « a Roman flavour »²⁵. On ne peut enfin exclure qu'il s'agisse d'affranchies ayant épousé leur ancien maître, cas fréquemment attesté dans les inscriptions à l'époque impériale. Ces trois hypothèses ne sont pas incompatibles : dans le milieu cosmopolite délien, les filles d'affranchis, les affranchies mariées à des Italiens et les enfants de mariages mixtes coexistaient très certainement sans que leur nomenclature permette de les distinguer. Mais une quatrième explication me semble pouvoir être avancée. Observons le cas de *Secunda Nona* « qu'on appelle aussi *Elpis* » (n° 18), qui porte non un *cognomen* mais un *supernomen*. Cette Italienne, qualifiée de *Ῥωμαία*, est fille de *Caius Nonus* et a épousé *Aulus Granus* ; elle a reçu un prénom latin tout en étant appelée au quotidien par un idionyme grec, *Elpis*. De fait, dès la basse époque hellénistique et à l'époque impériale, il existe en Grèce des noms d'usage apposés à l'idionyme grâce à l'expression *ὁ καὶ* ou *ἡ καὶ*, *ὁ καλούμενος* ou *ἡ καλουμένη*, ou même sans locution introductive et placés juste après le patronyme : cette habitude est attestée à la fois pour les noms grecs et les noms latins, comme le montrent les listes de mémoriaux de Claros²⁶. N'aurait-on pas alors affaire à un effet de mode qui aurait amené les femmes italiennes de Délos à adopter au quotidien un *cognomen* grec, ou à en donner à leur fille, sous l'influence du milieu cosmopolite délien ? On constate le phénomène inverse avec l'adoption de *praenomina* latins en guise d'idionymes par quelques Athéniens (*Caius*, *Quintus* ou *Marcus*)²⁷. Il n'est pas nécessaire, me semble-t-il, de supposer systématiquement l'existence de mariages mixtes.

Si l'on observe ensuite les idionymes grecs placés avant le gentilice, on pourrait être tenté de considérer la plupart des attestations, dépourvues de patronymes et de gamonymes (n° 1, 2, 9, 21, 32, 38, 39), comme des noms d'esclaves²⁸ mais certaines sont plus délicates à interpréter. *Ἀφροδισία Ἀδανιεσι Νεμερίου Στερτενίου Νικηφόρου* (n° 28) présente une nomenclature particulière. Le nom grec est d'abord suivi d'un mot bien lisible mais incompréhensible,

23. M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 113.

24. M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 62.

25. M. KAJAVA, *op. cit.* n. 14, p. 104-105. Cette hypothèse n'est pas non plus exclue par M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 113.

26. J.-L. FERRARY, *op. cit.* n. 17, p. 45. Voir aussi des exemples datés de la fin II^e-début I^{er} s. av. J.-C. dans A. D. RIZAKIS, *op. cit.* n. 12, p. 251.

27. A. D. RIZAKIS, « Anthroponymie et société. Les noms romains dans les provinces hellénophones de l'Empire » dans A. D. RIZAKIS éd., *Roman Onomastics in the Greek East. Social and Political Aspects*, Athènes 1996, p. 21-22 ; É. PERRIN-SAMINADAYAR, « Anthroponymie, modes onomastiques et stratégies familiales : les familles de notables athéniens de la basse époque hellénistique » dans O. DEVILLERS, CHR. PÉBARTHE éd., *Histoire de familles dans le monde grec ancien et dans la Rome antique*, Bordeaux 2018, p. 248-249. Cette pratique se développe largement à l'époque impériale.

28. M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 113-115 ; M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 60-61.

Αδανιεσι : M.-Th. Le Dinahet et M.-F. Baslez le considèrent comme un ethnique²⁹ mais on ne voit pas à quelle cité il ferait référence et il ne se trouve pas à l'emplacement attendu, puisque l'ethnique figure normalement après le patronyme. Ne s'agirait-il pas d'un *cognomen* ? On lit ensuite les *tria nomina* d'un homme au génitif : à l'époque impériale, cette formule onomastique est typique des enfants issus d'un Romain et d'une pérégrine sans *conubium*, et qui n'ont pas hérité de la citoyenneté romaine³⁰. On semble donc avoir affaire ici à une ingénue issue d'un mariage mixte et non à une esclave, qui aurait fait figurer le *nomen* de son maître au nominatif.

Dans trois autres cas (n° 11, 29 et 36), des femmes portent un idionyme grec avant le gentilice, suivi d'un *praenomen* masculin au génitif et de l'ethnique Ῥωμαία. Nous avons déjà rencontré cet ethnique à trois reprises pour des femmes qui avaient une nomenclature spécifiquement latine (n° 19, 20 et 25)³¹. Sa présence surprendrait dans une nomenclature dite d'esclave puisqu'on l'a vu, Ῥωμαῖος ne désigne à Délos que des ingénus, membres de la communauté italienne. M.-Th. Le Dinahet en a conclu que l'ajout de cet ethnique à la nomenclature féminine servait « à situer socialement la famille » et M.-F. Baslez a précisé à juste titre qu'il levait l'ambiguïté, évitant à ces femmes d'être confondues avec des esclaves³². Cela signifie donc que certaines Italiennes portaient des idionymes grecs à la place de *praenomina*. C'est aussi le cas d'Ἀρσινόη Κλωδία, γυνὴ δὲ Μαάρκου (n° 7) : elle ne porte pas l'ethnique Ῥωμαία mais si elle a épousé un *Marcus*, c'est qu'elle était libre, ingénue ou affranchie. L'iconographie de certaines stèles funéraires (n° 11, 29 et 36), où la femme assise, parfois accompagnée d'une servante, serre la main d'un homme, va dans le même sens³³. Les femmes dont seuls l'idionyme et le gentilice nous sont parvenus (n° 2, 9, 21, 32, 38, 39) n'étaient donc pas nécessairement des esclaves³⁴, tout comme celles qui, dans les listes de souscripteurs, ne portent qu'un idionyme suivi d'un *praenomen* masculin au génitif (n° 40 à 43) : il pourrait s'agir de femmes libres employant une nomenclature de type grec dans des catalogues où les noms italiens étaient presque toujours abrégés. Ces femmes à l'idionyme grec étaient peut-être des filles d'affranchis ou issues de mariages mixtes, mais rien n'exclut, encore une fois, que des Italiens, influencés par le milieu délien, aient choisi de prénommer ainsi leur fille.

29. M.-Th. COULLLOUD, *op. cit.* n. 2, p. 182 ; M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 61-62.

30. M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 62 ; J.-L. FERRARY, *op. cit.* n. 17, p. 45 ; A. D. RIZAKIS, *op. cit.* n. 12, p. 253-254. Je reviendrai plus loin sur cette question.

31. L'ethnique Ῥωμαία est donc porté par 6 femmes sur 44, soit 13,6 %. À titre de comparaison, on compte une cinquantaine d'occurrences de l'ethnique masculin Ῥωμαῖος sur 750 noms, soit 6,7 % (sans intégrer dans ce calcul les Romains attestés dans les inventaires antérieurs aux années 140 av. J.-C.).

32. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 115 ; M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 61.

33. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 114.

34. Je reviendrai plus loin sur certains cas particuliers mais il me semble difficile de prendre parti sur chacun (voir M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 115).

Au total, ce sont 23 Italiennes sur 40 qui portent un idionyme grec en guise de *praenomen*, *cognomen* ou *supernomen*. L'extrême diversité des nomenclatures invite à la plus grande prudence : derrière ces noms se cachent des ingénues, issues ou non de parents affranchis ou de mariages mixtes, des affranchies ou des esclaves mais c'est au cas par cas qu'il faut tenter de les identifier.

3. – ÉPOUSES, FILLES ET MÈRES, AFFRANCHIES ET ESCLAVES DES ITALIENS DE DÉLOS : PROSOPOGRAPHIE ET HISTOIRE SOCIALE

Au-delà des questions onomastiques, les inscriptions déliennes nous permettent-elles de percevoir un peu de la vie de ces Italiennes de Délos ? Certaines sont sûrement arrivées d'Italie avec leur père ou leur époux, qui venaient s'établir dans l'île en tant que négociants ou banquiers, mais la plupart sont nées, se sont mariées et sont mortes sur place : plus de la moitié des noms féminins sont attestés dans des épitaphes de Rhénée. Si des Italiens étaient déjà présents dans l'île dans les années suivant la mainmise d'Athènes en 167 av. J.-C., la plupart d'entre eux s'y installèrent dans les années 130 et la quittèrent à la suite des catastrophes de 88 ou 69 : durant ce demi-siècle, deux générations successives de femmes italiennes ont donc vu le jour. Mais d'autres étaient des éléments rapportés : dans le creuset cosmopolite délien, les mariages mixtes n'étaient manifestement pas rares.

DES ITALIENNES ET DES PÉRÉGRINES

Une fois mariées, les Italiennes portant un nom latin conservaient le gentilice de leur père, et les pérégrines leur nomenclature grecque. Il n'est donc pas aisé de repérer les mariages car le gamonyme est loin d'être systématique. Parfois sont également nommés leurs enfants, leur mère ou leur frère, qui mettent en lumière des familles quelque peu bigarrées.

Grâce aux gamonymes, on connaît cinq Italiennes qui se sont mariées au sein de leur communauté. En général, la nomenclature indique seulement le *praenomen* latin de l'époux : Ἀρσινόη Κλωδία, γυνὴ δὲ Μαάρκου (n° 7), Πλωτία Αὔλου γυνή (n° 23), Τερτία Ὠραρία Ποπλίου Ῥωμ[αία], γ[υνή] δὲ Ποπλίου, Τρυφέρα (n° 20) et probablement Σακόνδα Μολ[--]νια Ζωσίμ[η], γυνή] Λευκίου (n° 18)³⁵. Mais celle de Σακόνδα Νῶν<ι>α ἢ καὶ Ἑλις Γαίου θυγάτηρ Ῥωμαία, γυνή δὲ Αὔλου Γρανίου précise aussi le gentilice du mari. Née dans la *gens Nonia*, qui était établie à Délos puisque l'un de ses membres a été Hermaïste et un autre a été enterré à Rhénée³⁶, *Secunda* a épousé un membre de la *gens Grania*. Cette famille est particulièrement bien représentée sur l'île : il existe 18 attestations de ce gentilice, dont trois avec le *praenomen Aulus*, sans qu'on sache s'il est question à chaque fois du même personnage³⁷ ; l'un d'eux était sans doute l'époux de *Secunda*.

35. Sur cette restitution, voir *infra*, annexe, Noms incomplets, n° 244.

36. J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Nonii n° 2 et 3.

37. J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Granii n° 1, 2, 3. Dans deux cas, le statut n'est pas connu et dans le troisième, il s'agit d'un affranchi de Quintus.

Les noms de femmes constitués d'un double gentilice, paternel et maternel, pourraient également témoigner de mariages intracommunautaires : c'est le cas de Μαρκία Ἀνθεστία (n° 14) et de Πλωτία Πανδυσίνα Γναίου θυγάτηρ Ῥωμαία (n° 25). Cependant, si la *gens Plotia* est bien représentée à Délos, avec dix ingénus et affranchis³⁸, aucun membre de la *gens Pandusina* n'est attesté. De même, on connaît deux autres hommes de la *gens Marcia* mais aucun de la *gens Antestia*³⁹.

Peut-être ces deux femmes se sont-elles mariées avant de venir s'installer à Délos. Mais les Italiens épousaient également des étrangères, dont les enfants semblent avoir, dans la plupart des cas, hérité du statut de leur père puisqu'ils portent son gentilice⁴⁰. Tous les cas avérés concernent des femmes « orientales », originaires de Syrie ou de Phénicie.

L'exemple le plus sûr est fourni par l'épigramme d'une fillette « appelée du même nom que son père » Κόντος Φούριος, donc *Furia* (n° 8). Celui-ci appartient à une *gens* peu représentée à Délos, avec deux esclaves masculins⁴¹ et une femme dont le nom commence par Σωσι [---] (n° 9). L'épouse de *Quintus Furius* et mère de *Furia* porte l'idionyme Ἀρτεμισία : son origine n'est pas précisée mais la stèle a été découverte dans un enclos funéraire partagé entre des Italiens et des Phéniciens de Tyr, pour certains devenus citoyens athéniens, dont les liens familiaux sont très probables⁴². Il est intéressant de constater que *Furia* est dite ἀστόν Ῥώμας παιδόν, « enfant citoyenne de Rome » : cette précision, suffisamment importante pour figurer en tête de l'épigramme, indique qu'il y a eu *conubium* entre *Quintus Furius* et *Artémisia* et que leur fille a hérité de la citoyenneté romaine.

Une autre Orientale, originaire d'Arados en Phénicie, a épousé un membre de la *gens Seia* : appelée Κλεοπάτρα (n° 27), elle a fait une offrande au sanctuaire syrien en son propre nom et en celui de ses enfants, dont l'un portait le *praenomen* latin *Caius*⁴³. Or, une autre dédicace de même provenance émane manifestement de ce fils qui honore sa mère : nommé Γάιος Σήιος Γναίου Ῥωμαῖος Ἀριστόμαχος, il a consacré à Hagnè Aphrodité une statue de sa mère Κλεοπάτρα Φιλοστρά[τ]ου Ἀραδία τῶν ἀπὸ Μαράθου⁴⁴. Enfin, ce même Γάιος Σήιος Γναίου Ἀριστόμαχος a érigé la statue de Γναῖος Σήιος Γναίου υἱὸς Ῥωμαῖος⁴⁵ qui doit être son père⁴⁶. Au sein de la *gens Seia* dont nous connaissons seize membres, *Cnaeus* apparaît

38. Il existe aussi une autre *Plotia*, épouse d'*Aulus* (n° 23), ensevelie à Rhénée.

39. J.-L. FERRARY, Cl. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Plotii, Pandusini, Marcii et ci-après, Annexe, s.v. Antestii.

40. Avant 90 av. J.-C., les enfants issus d'un *conubium* prenaient la citoyenneté de leur père, voir (entre autres) D. CHERRY, « The Minician Law: Marriage and the Roman Citizenship », *Phoenix* 44, 1990, p. 244-266.

41. J.-L. FERRARY, Cl. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Furii n° 2 et 3.

42. M.-Th. LE DINAHET-COUILLOU, « Une famille de notables tyriens à Délos », *BCH* 121, 1997, p. 648-651 et p. 665-666.

43. *ID* 2272. On ignore les noms du ou des autres enfants car l'inscription est lacunaire.

44. *ID* 2245. Κλεοπάτρα est originaire de Marathos, cité détruite et absorbée par Arados en 137 av. J.-C.

45. *ID* 2013 ; J.-L. FERRARY, Cl. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Seii, n° 8.

46. À cause de son *cognomen* grec, *Caius Seius Aristomachos* a jusqu'à présent été considéré, à tort je crois, comme l'affranchi de *Cnaeus* (J.-L. FERRARY, Cl. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Seii, n° 5 et p. 213, n. 61). En fait, la dédicace *ID* 2013 est gravée sur un orthostate appartenant à une longue base qui accueillait

comme un *paterfamilias* prospère : plusieurs esclaves et affranchis dépendent de lui et/ou d'un *Caius*, sans doute son fils⁴⁷. *Cnaeus* a épousé une Phénicienne et c'est sans doute pour cette raison que son fils porte à la fois un *praenomen* latin et un *cognomen* grec : on a là une preuve évidente qu'il ne faut pas considérer tous les Italiens pourvus d'un *cognomen* grec comme des affranchis. D'ailleurs, un certain *C. Seius C. f. Cheilon*, objet de la haine de *Titus Paconius* dans la tablette de défixion de Rhénée⁴⁸, est un autre ingénu de la *gens* pourvu d'un *cognomen* grec : peut-être s'agit-il du fils de *Caius* et petit-fils de *Cnaeus*. En tout cas, *Caius Seius Aristomachos*, qui a hérité du statut de son père, emploie l'ethnique Ῥωμαῖος pour lever toute ambiguïté, comme les femmes à *cognomen* grec vues précédemment⁴⁹.

Inversement, nous l'avons vu, la nomenclature d'Ἀφροδισία Ἀδανιεσι Νεμερίου Στερτεννίου Νικηφόρου (n° 28) laisse soupçonner un mariage mixte sans *conubium* : elle porte un idionyme grec et le gentilice de son père, qui avait dû épouser une pérégrine, est inclus dans le patronyme au génitif. Notons que ce *Nemerius Stertinius* portait lui-même un *cognomen* grec, *Nikèphoros* : peut-être était-il un affranchi ou bien lui-même issu d'un mariage mixte.

D'autres étrangères, dont les noms sont associés dans les inscriptions à ceux de femmes à l'onomastique latine, semblent avoir intégré des *gentes* italiennes par mariage. Ainsi, une épitaphe concerne à la fois Πώλλα Πετρωνία (n° 22) et une femme portant l'idionyme Ῥουμαθα⁵⁰. Inhumées ensemble, ces deux femmes appartenaient sûrement à la même famille : sur la stèle, l'une est représentée assise et l'autre, plus jeune, se tient debout et lui serre la main (fig. 1). Le nom Ῥουμαθα, très rare, est porté à Délos par deux femmes originaires d'Antioche⁵¹. Selon M.-Th. Le Dinahet, on aurait donc affaire à une mère et à sa fille⁵² : la Syrienne *Roumatha* aurait épousé un Italien de la *gens Petronia* et *Polla* serait née de ce mariage mixte.

au moins deux statues : à gauche, celle de *Cnaeus Seius* fils de *Cnaeus*, érigée par *Caius Seius Aristomachos*, et à droite, celle d'un autre *Cnaeus* dédiée par un *Caius* qui était peut-être le même (les deux noms sont lacunaires). On a manifestement affaire à un monument familial et non à deux statues d'un même patron honoré par son ou ses affranchis. Le personnage de droite était sans doute le père de celui de gauche et le grand-père de *Caius*.

47. J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Seii, n° 4 (affranchi de *Caius* et *Cnaeus*), 7 (affranchi de *Cnaeus*) et 11 (esclave de *Caius* et *Cnaeus*). Un affranchi (n° 2) et un affranchi ou esclave (n° 15) de *Caius* sont également attestés.

48. ID 2534, révisée par H. SOLIN, *op. cit.* n. 9, p. 102 ; J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Seii, n° 3. À noter que Γάιος Σήιος Ἀριστόμαχος est probablement nommé juste après *C. Seius Cheilon* dans cette même tablette de défixion (l. 5 : [---]jum *Aristomachum*), voir J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, Noms incomplets, n° 77.

49. M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 62-63.

50. EAD XXX, 34 : Ῥουμαθα καὶ Πώλλα Πετρωνία ἀλυπαὶ χαίρετε.

51. ID 2262 et EAD XXX, 180.

52. M.-TH. LE DINAHET-COUILLOUD, *op. cit.* n. 42, p. 651 n. 74, suivie par M.-F. BASLEZ, *op. cit.* n. 4, p. 62.



Figure 1 : stèle funéraire de *Polla Petronia* (n° 22) et *Roumatha*. Musée archéologique de Mykonos. D'après *EAD XXX*, pl. 7, n° 34.



Figure 2 : stèle funéraire de *Myrsinè Heteria* (n° 11) et *Sabei*. Musée national d'Athènes. D'après *EAD XXX*, pl. 44, n° 187.

Sur une autre stèle figurent côte à côte deux épitaphes⁵³ : souvent, on prévoyait d'enterrer ensemble deux membres d'une même famille et on laissait libre, à cet effet, la moitié du champ épigraphique afin d'ajouter ultérieurement le nom de l'autre défunt. Ici, l'une des défunt, Μυρσίνη Έτο[ρ]ηία Δέκμου Ρωμαία (n°11), est italienne et l'autre, Σαβεῖ Πύρρου Απάμισσα, originaire d'Apamée. Le bas-relief (fig. 2) les représente assises face à face, l'une accompagnée d'un bébé et d'un jeune enfant et l'autre d'une petite servante, séparées par un homme debout. Quel est le lien de parenté entre ces deux femmes ? *Myrsinè*, qualifiée de Ρωμαία, ne semble pas être une esclave malgré son idionyme grec⁵⁴ : elle est probablement issue d'un *conubium* entre un membre de la *gens Heteria* et *Sabei*, une Syrienne. L'idionyme Σαβεῖ est peu connu : seules sont attestées une Σαββεις à Pergé au I^{er} s. av. J.-C. et une Σάβειν à Panticapée au I^{er} s. ap. J.-C.⁵⁵. N'aurait-on pas plutôt affaire ici à l'abréviation de Σαβεῖνα, transcription grecque du gentilice *Sabinus* féminisé, dont on a une attestation à Délos⁵⁶ ? *Sabei*, elle-même issue d'un mariage mixte, tiendrait alors son nom du gentilice de sa mère *Sabina*, mariée à un Apaméen.

Sans nous attarder sur cette fragile hypothèse, remarquons que *Myrsinè*, qui porte le gentilice paternel *Heteria*, est aussi présentée comme la sœur d'un membre de la *gens Aufidia* : ἀδελφή δὲ Κοίντου Αὐφιδίου Κασιοδώρου. La mention d'un frère dans les épitaphes est très rare⁵⁷ et elle est d'autant plus étonnante que l'époux de *Myrsinè* n'est lui-même pas mentionné, alors que la stèle représente la jeune femme accompagnée d'un homme et de deux enfants : il est tentant d'en déduire que *Quintus Aufidius*, doté d'un *cognomen* grec lui aussi, est l'homme figuré sur le bas-relief et qu'il est le fils de *Sabei*. Selon M.-Th. Le Dinahet⁵⁸, celle-ci aurait épousé successivement un *Heterius* et un *Aufidius*. Mais peut-être *Quintus*, né comme sa sœur dans la *gens Heteria*, a-t-il ensuite été adopté dans la *gens Aufidia*. En tout cas, il porte le *cognomen* Κασιόδωρος, nom qui paraît bien d'origine syrienne⁵⁹ et qui lui vient sans doute de la branche maternelle. Le monument aurait été érigé par *Sabei* pour elle-même et ses deux enfants.

53. *EAD* XXX 187 : (à gauche) Μυρσίνη Έτο[ρ]ηία Δέκμου Ρωμαία ἀδελφή δὲ Κοίντου Αὐφιδίου Κασιοδώρου χρηστή χαῖρε ; (à droite) Σαβεῖ Πύρρου Απάμισσα χρηστή χαῖρε.

54. Elle avait d'abord été considérée comme telle par M.-Th. Le Dinahet (M.-Th. COUILLOU, *op. cit.* n. 2, p. 131) qui est ensuite revenue sur cette interprétation (M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 113-114).

55. *IK Perge* 17 et *CIRB* 407. Selon M. Th. Le Dinahet (M.-Th. COUILLOU, *op. cit.* n. 2, p. 131 et réf. cit.), ce nom pourrait dériver de Sabazios.

56. J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Sabinii, n° 1.

57. On n'en connaît à Rhénée qu'un seul autre exemple : *EAD* XXX, 488.

58. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 115, n. 41.

59. D'après le *LGN*, Κασιόδωρος est porté dans des épitaphes athéniennes du I^{er} s. av. J.-C. par des personnages originaires d'Antioche (*IG* II² 8202 et 8223) et d'Apamée (*IG* II² 8335).

D'autres cas de pérégrines mariées à des Italiens peuvent être seulement soupçonnés. Ainsi une offrande de Τρέβιος et Ἀθηναίς, sans doute mari et femme, est-elle mentionnée dans un inventaire de 155/4 av. J.-C.⁶⁰. Un certain Λεύκιος Γράνιος Ποπλίου Ῥωμαῖος fait une dédicace à Antioche sa métropole⁶¹, ce qui n'a de sens que si sa mère en était issue.

Au total, ce sont six à huit cas d'unions entre un Italien et une pérégrine qui seraient attestés, la plupart dans le cadre d'un *conubium*. Si l'interprétation de ces inscriptions est exacte, les enfants issus de mariages mixtes conservent souvent un lien onomastique avec la branche maternelle : les garçons adoptent un idionyme grec en guise de *cognomen* (*Aristomachos*, *Casiodōros*) et les filles sont dotées soit d'une formule onomastique latine (*Furia*, *Polla Petronia*), soit d'un idionyme grec en guise de *praenomen* (*Aphrodisia*, *Myrsinè*). Ainsi, on peut trouver une explication probable aux cas de femmes italiennes étudiés ci-dessus : celles qui portent un idionyme grec devant le gentilice ainsi que l'ethnique Ῥωμαία et/ou un patronyme ou gamonyme latin (n° 1, 7, 29 et 36) pourraient bien être des enfants de mariages mixtes, tout comme les rares ingénus pourvus de *cognomina* grecs attestés dans les inscriptions déliennes⁶².

À ces mariages mixtes, il faut ajouter ceux qui se conclurent entre des Italiens de Grande Grèce et des femmes d'autres origines : *Titus*, fils de *Titus*, d'Héraclée de Lucanie épousa une femme de Téos (Θεοδώρα Κρατέου Τηία, n° 45) et leurs enfants, trois fils et probablement une fille (Θεοδώρα Τίτου θυγάτηρ, n° 46), héritèrent de la citoyenneté de leur père⁶³. Quant à *Héracléidès*, fils d'*Aristion*, de Tarente, banquier installé à Délos dans la première moitié du II^e s., il se maria avec une Syracusaine, Μυραλλίς Μενεκράτου Συρακοσία (n° 52), dont il eut cinq fils et deux filles, Νικασώ (n° 53) et Κλεανώ (n° 54)⁶⁴. Ce dernier mariage s'explique probablement par des intérêts économiques, puisqu'*Héracléidès* semble avoir été associé à un Syracusain, *Nymphodoros*⁶⁵.

Curieusement, nous n'avons aucune trace d'union entre une Italienne et un étranger. De tels cas sont attestés ailleurs : à Athènes, des femmes romaines portent le gamonyme de citoyens athéniens⁶⁶ et des couples mixtes sont attestés à Thasos⁶⁷, mais plus tardivement (I^{er}-II^e s. ap. J.-C.). Les Italiens préféraient-ils marier leurs filles au sein de leur communauté ? Ou celles-ci et leurs enfants passent-ils inaperçus dans nos sources ? En l'état actuel de la documentation, il est difficile de trancher.

60. ID 1417, A, II, l. 150-151 ; M.-Th. LE DINAHET-COUILLOU, *op. cit.* n. 42, p. 651, n. 74.

61. ID 2355 ; J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Granii, n° 4.

62. [---] Nonius C. f. Artax[ias] (ID 1735) ; Q. Samiarius M. f. Arc[---] (ID 2534, l. 7, revue par H. SOLIN, *op. cit.* n. 9, p. 102) ; [---]tius D. f. Aeg[---] (ID 2534, l. 16, *ibid.*).

63. Sur cette famille, voir J. HATZFELD, *art. cit.* n. 1, p. 85.

64. Sur cette famille, plus ancienne que la plupart des Italiens dont il est question ici, voir J. HATZFELD, *art. cit.* n. 1, p. 42.

65. ID 404, l. 3.

66. Par exemple IG II² 5628, 6997 ou 11253.

67. J. FOURNIER, « De l'intérêt de (ne pas) devenir citoyen romain dans une cité grecque ordinaire. Le cas de Thasos » dans G. FRIJA éd., *Être citoyen romain dans le monde grec au II^e siècle de notre ère*, Bordeaux 2020, p. 247.

LA PLACE DES ITALIENNES DANS LA SOCIÉTÉ DÉLIENNE

Qu'elles soient filles ou épouses, Italiennes ou pérégrines, les femmes des *gentes* italiennes nous échappent largement. C'est leur place au sein de la famille qui est la mieux mise en valeur, quoique de façon bien stéréotypée, dans les bas-reliefs ornant leurs monuments funéraires et dans de rares épigrammes (tableaux n° 1 et 2). Leurs stèles ne se distinguent en rien de celles des femmes d'autres origines⁶⁸ : elles y sont représentées voilées, souvent accompagnées d'une servante, en compagnie d'un homme, leur époux ou leur père, ou d'une femme, leur mère ou leur fille (fig. 1, 2, 3, 5). La stèle de *Furia* (n° 8), sur laquelle une fillette offre une grappe de raisin à une oie, appartient aussi à une série bien connue⁶⁹. Seule la représentation d'*Arsinoè Claudia* (n° 7), semi-allongée sur un lit dans une position qui évoque peut-être



Figure 3 : stèle funéraire de *Secunda Mol[---]* (n° 18). Musée national d'Oslo.

68. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 397-401.

69. M.-Th. COULLLOUD, *op. cit.* n. 2, p. 288.

son décès, sort de l'ordinaire⁷⁰. Trois épigrammes concernent des Italiennes : *Plotia* (n° 24), probablement mariée à un membre de la *gens Pandusina*, est pleurée par sa mère qui a élevé son tombeau. De même, le désespoir de *Tertia* (n° 44) est mis en scène dans l'épigramme de son fils *Decimus*, mort à l'âge de 20 ans en laissant deux frères. Notons que le père de *Furia* (n° 8), morte dans son enfance « sans ressentir de mal », est associé à la douleur de sa mère, ce qui n'est pas si fréquent.

En dehors du domaine funéraire, c'est dans le cadre religieux que nous retrouvons des Italiennes⁷¹. Leurs consécration à titre personnel sont rares : on a conservé des dédicaces de *Polla Stertinia* (n° 30) au Héros⁷², de *Babullia* (n° 4) à Déméter et Coré et de *Cléopatra*, mère de *Caius Seius Aristomachos* (n° 27), à Hagnè Aphrodité⁷³. Quelques Italiennes apparaissent aussi dans les catalogues de souscripteurs des sanctuaires orientaux, avec des contributions généralement modestes de 1 à 2 drachmes, conformes à la majorité des dons masculins ou féminins (tableaux n° 1 et 2). Certaines sont des ingénues (n° 5, 15, 16, 34, 35) tandis que d'autres portent des idionymes grecs qui laissent soupçonner un statut servile (n° 9, 38, 39, 40, 41, 42, 43) : j'y reviendrai plus loin. Ces dons témoignent d'une dévotion personnelle féminine à l'égard des divinités : la dédicace de *Polla Stertinia* a été faite conformément à un vœu (*κατὰ πρόσταγμα*) et celles de *Babullia* et *Cléopatra* en remerciement (*χαριστήριον*). Quoiqu'ils soient bien peu nombreux au regard de ceux des hommes, ils prouvent aussi que des Italiennes bénéficiaient d'une certaine autonomie financière. Certes, la modeste offrande de *Babullia* (n° 4) était dressée sur une base minuscule, à la gravure maladroite, et celle de *Polla Stertinia* (n° 30) consistait en une simple stèle sculptée d'un serpent en bas-relief. Mais *Cléopatra* (n° 27) a financé seule une colonne de marbre, contribuant comme d'autres fidèles masculins à l'embellissement du grand portique du sanctuaire syrien⁷⁴ : la dédicace est faite en son nom et en celui de ses enfants, sans mention de son époux, ce qui donne à penser qu'elle était veuve et gérait seule ses biens. De même, [---]a *Licina* (n° 12) a offert 50 drachmes au sanctuaire syrien, somme remarquable dans les catalogues de souscripteurs.

Il faut signaler le cas exceptionnel d'une Italienne qui semble avoir assumé une charge cultuelle : dans un catalogue de souscripteurs au Sarapieion C, *Mindia* (n° 15) porte le titre d'ὄνειροκρίτις. L'oneirocrite, normalement un homme, interprétait les rêves lors de l'incubation

70. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 108-109.

71. Sur les offrandes des femmes à Délos, voir M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 388-393.

72. On ignore qui était ce Héros, attesté par deux dédicaces féminines d'époque athénienne (*Polla Stertinia* et Ζωσείς [Μυκ]ονία ?, ID 2438) : peut-être s'agissait-il d'un héros guérisseur, voir Ph. BRUNEAU, *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale*, Paris 1970, p. 455.

73. ID 2437, 2399 et 2272. Je laisse de côté la dédicace de *Marcia* (n° 13) à Hypsitos (ID 2332), découverte à la Synagogue et postérieure à 88 av. J.-C. (Ph. BRUNEAU, *op. cit.* n. 72, p. 484).

74. Huit dédicaces gravées sur les chapiteaux de ce portique ont été identifiées, dont une indique explicitement que la colonne de marbre remplaçait une colonne de poros (ID 2267-2273), voir É. WILL, *Exploration archéologique de Délos : Le sanctuaire de la déesse syrienne*, Paris 1985, p. 42.

guérisseuse ou prophétique pratiquée dans les sanctuaires égyptiens⁷⁵. Bien qu'aucune femme oneirocrite ne soit connue en Grèce avant l'époque impériale et que l'accès des femmes aux charges cultuelles semble très limité dans les sanctuaires orientaux de Délos⁷⁶, il est difficile de nier que *Mindia* ait assumé cette fonction⁷⁷. Les Italiens, hommes et femmes, étaient de fervents dévots des dieux orientaux, comme en témoignent leurs nombreuses dédicaces et souscriptions aux sanctuaires syrien et égyptiens : 15 des 44 attestations de noms féminins en sont issues. Outre ces cas déjà mentionnés, il faut signaler l'association de plusieurs Italiennes à la munificence de leur époux pour l'aménagement de ces sanctuaires (tableau n° 3). Ainsi [Αὔ]λος Γέσ[σι]ος Δέκμου et Λεύκιος Αιμύλιος Ποπλίου τοῦ Ποπ[λί]ου ont-ils dédié, avec leurs épouses, leurs enfants et tous les leurs, un *pastophorion* et son mobilier au Sarapieion C (ID 2124). Au sanctuaire syrien, Αὔλος Πακτομήιος Μαάρκου a consacré une colonne à Hagnè Aphrodite au nom de sa femme et de ses enfants (ID 2269, fig. 4) et Πόπλιος Πλώτιος Λευκίου, associé à son épouse, à ses enfants et à son petit-fils, a fait construire l'exèdre Nord-Ouest (ID 2255)⁷⁸ : cette salle de banquets, dotée d'une annexe, était peut-être réservée à sa famille lors des fêtes de la déesse⁷⁹. Enfin, le Napolitain Ἀπολλώνιος Διοσκουρίδου a associé son



Figure 4 : chapiteau dédié par *Aulus Pactumeius* au sanctuaire syrien en son nom et en celui de son épouse et de ses enfants (ID 2269). D'après É. Will, *Le sanctuaire de la déesse syrienne*, EAD 35, Paris, 1985, pl. XIII, fig. 2.

75. M.-F. BASLEZ, *Recherches sur les conditions de pénétration et de diffusion des religions orientales à Délos (II^e-I^{er} s. avant notre ère)*, Paris 1977, p. 236-237. Quatre oneirocrites sont connus à l'époque athénienne, dont un Délien, un Syrien et deux Athéniens.

76. *Ibid.*, p. 162-163.

77. Selon M.-F. Baslez, ce titre pourrait s'expliquer par la fonction de son époux : M.-F. BASLEZ 1977, *op. cit.* n. 75, p. 163.

78. ID 2302, découverte *in situ* et concernant le pavement, émane du même personnage.

79. É. WILL, *op. cit.* n. 74, p. 81-83 et p. 114-119.

épouse à une dédicace à Anubis (*ID* 2126) et ses deux filles (n° 47 et 48) à une offrande à Aphrodite, c'est-à-dire à la déesse syrienne (*ID* 2265)⁸⁰.

La discrétion des Italiennes s'étend à la sphère des honneurs d'où elles sont pratiquement absentes. Les deux seules statues de femmes attestées par l'épigraphie sont celles d'étrangères mariées à des Italiens⁸¹. *Cléopatra* (n° 27), épouse de *Cnaeus Seius*, a été honorée par son fils *Caius Seius Aristomachos* (*ID* 2245), probablement dans l'enceinte du sanctuaire syrien d'où provient l'inscription : sa générosité à l'égard des dieux syriens, évoquée ci-dessus, explique sûrement l'emplacement de ce monument honorifique et nous laisse entrevoir une femme hors du commun. Quant à *Théodora*, fille de *Cratéas*, de Téos (n° 45), sa statue a été érigée par son fils *Titus*, fils de *Titus*, d'Héraclée de Lucanie (*ID* 1967), cette fois dans une exèdre familiale. Nous n'avons aucun témoignage d'une Italienne de naissance mise en valeur par sa propre famille, et il semble bien que les Italiens, pourtant très soucieux de s'afficher sur l'espace public, n'aient guère montré d'intérêt pour les monuments honorifiques familiaux⁸². L'Agora des Italiens, où ils construisaient à l'envi niches et exèdres pour des statues honorifiques, n'en a accueilli aucun⁸³. Il n'est pas impossible que des statues féminines aient été exposées dans le cadre privé, mais l'identification du portrait de la « Pseudo-Cléopâtre », découvert dans la Maison du Diadumène, comme une Romaine reste hypothétique⁸⁴.

Il faut, je crois, laisser de côté le cas de Μινυκία Μάρκου [Μινυκίου θυγα]τέρα, μητέρα δὲ Κοίντου [---] (n° 17), honorée par le peuple athénien et les habitants de Délos en raison de l'évergétisme de son fils Quintus, dont le gentilice est malheureusement perdu. La dédicace, non datée, est gravée sur une base errante qui devait porter sa statue. Elle s'insère en réalité dans une série d'inscriptions déliennes plus tardives, après le milieu du I^{er} s. av. J.-C., quand les Ῥωμαῖοι ont déserté l'île et ne sont plus mentionnés dans les dédicaces communes de la population. À cette époque, des femmes et des hommes sont mis à l'honneur pour les hauts faits d'un membre de leur famille, père, époux ou fils⁸⁵, dont la statue était associée à la leur, au sein d'une exèdre ou d'un groupement de plusieurs bases⁸⁶. Ce fut sans doute le cas de

80. PH. BRUNEAU, *op. cit.* n. 72, p. 346.

81. Je laisse de côté *ID* 1986, très fragmentaire ([---] Ῥωμαῖος [---]ρου [τὴν ἑαυτοῦ μητ]τέρα ?). Je reviendrai plus loin sur le cas particulier de *Minucia* (n° 17).

82. Il est vrai que les monuments familiaux sont en majorité athéniens (M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 396 ; SH. DILLON, « Portrait statues of women on the island of Delos » dans E. EMELRIJK, G. WOOLF éd., *Women and the Roman City in the Latin West*, Leiden-Boston 2013, p. 205-206). Il convient de signaler la statue d'*Héracléidès* de Tarente érigée par son épouse (n° 52), leurs cinq fils et leurs deux filles (n° 53 et 54) mais à une date trop ancienne (entre 166/5 et 161/0) pour être prise en compte ici.

83. M. TRÜMPER, « The Honorific Practice of the 'Agora of the Italians' in Delos » dans J. GRIESBACH éd., *Polis und Portät : Standbilder als Medien des öffentlichen Repräsentation im hellenistischen Osten*, Wiesbaden 2014, p. 83 ; SH. DILLON, *op. cit.* n. 82, p. 206-207.

84. SH. DILLON, *op. cit.* n. 82, p. 214-219.

85. *ID* 1622 (43 av. J.-C.), 1635, *SEG* 23, 494. D'autres sont honorés en tant que membres de la famille d'un prêtre ou magistrat, ainsi *ID* 1625, 1629, etc.

86. Cette pratique n'est pas propre à Délos, voir par exemple *Magnesia* 262 (milieu I^{er} s. av. J.-C.). Voir J. MA, *Statues and Cities : Honorific Portraits and Civic Identity in the Hellenistic World*, Oxford 2013, p. 236 et n. 233.

Minucia et rien ne prouve que cette femme ait résidé à Délos où aucun autre membre de cette *gens* n'est attesté⁸⁷ : le fait que son patronyme répète le gentilice paternel⁸⁸ donne à plutôt penser qu'elle était la fille d'un homme célèbre, peut-être un magistrat romain⁸⁹.

DES ESCLAVES ET DES AFFRANCHIES

Au sein des *gentes*, il existait des femmes de statut servile dont la présence dans nos sources est encore plus évanescence. Sur les stèles funéraires d'Italiennes sont souvent représentées des servantes, dont la petite taille indique le statut inférieur⁹⁰, mais il s'agit d'un *topos* dans l'iconographie funéraire de cette époque et non d'esclaves existantes. On aimerait que la présence d'une servante suffise à déterminer le statut libre de la bénéficiaire du monument, mais l'iconographie des stèles d'esclaves et d'affranchi(e) s – pour autant que l'onomastique permette de les repérer – est bien souvent similaire à celle de leurs maîtres et patrons⁹¹ et il est par ailleurs possible que certains esclaves *institores* aient eux-mêmes possédé des esclaves.

À cet égard, le cas de Δία Σλακία (n° 32) est intéressant. Cette femme de la *gens Silaccia* porte un idionyme grec ce qui, nous l'avons vu, n'indique pas nécessairement un statut servile, mais elle a été enterrée avec un certain Διόδωρος Σλάκις⁹², que sa nomenclature désigne comme un esclave. La stèle (fig. 5)⁹³, de dimensions et de qualité respectables,



Figure 5 : stèle funéraire de *Dia Silaccia* (n° 32) et *Diodoros Silaccius*. Palaepolis - Musée Mon Repos, Éphorie des Antiquités de Corfou. D'après *EAD XXX*, pl. 15, n° 70.

87. J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 1, s.v. Minucii.

88. Ainsi, à Athènes, le peuple honore Δικινία Λευκίου Δικινίου Λευκόλλου θυγάτηρ (*IG II² 4233*, milieu I^{er} s. av. J.-C.).

89. Sh. Dillon fait le rapprochement avec la statue de l'épouse d'Agrippa, également dédiée par le peuple athénien et les habitants de l'île (*ID 1592*) : SH. DILLON, *op. cit.* n. 82, p. 207-208. La *gens Minucia* a fourni de nombreux magistrats à l'époque républicaine.

90. M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* n. 4, p. 400-401.

91. Pour ne citer qu'un exemple, l'esclave *Timocratès Raecius* est représenté comme un soldat combattant, *EAD XXX*, 357.

92. *EAD XXX*, 70. L'épithaphe de *Diodoros* est gravée sous celle de *Dia*. Elles ne sont probablement pas contemporaines car, dans la première, le sigma a quatre barres et dans la seconde, il est lunaire.

93. Crédits : Υπουργείο Πολιτισμού και Αθλητισμού – Οργανισμός Διαχείρισης και Ανάπτυξης Πολιτιστικών Πόρων - Ο.Δ.Α.Π.» (© Hellenic Ministry of Culture and Sports /Hellenic Organization of Cultural Resources Development)

représente une femme assise serrant la main d'un homme debout, accompagné d'un garçon de petite taille que l'on interprète généralement comme un serviteur mais dans lequel on pourrait aussi voir un enfant⁹⁴. A-t-on affaire à un couple d'esclaves de la *gens Stlaccia* ? Ils auraient veillé à se faire ériger un monument funéraire inspiré de ceux d'ingénus. D'autres épitaphes, en l'absence de l'ethnique Ῥωμαία ou du nom latin d'un époux, appartiennent probablement à des femmes esclaves (n° 1 et 21) : celle de Μοσχίνη Πεδία représente aussi une *dexiosis* entre une femme assise et un homme debout, mais sans serviteurs.

Ces ambiguïtés de l'iconographie funéraire illustrent le fait que certains esclaves des *gentes* italiennes bénéficiaient de conditions de vie assez favorables et d'une relative autonomie financière, comme le prouvent leur intégration au collège des Compétaliastes et leurs offrandes personnelles dans divers sanctuaires⁹⁵ : ils avaient manifestement les moyens de financer un monument funéraire pour eux-mêmes et éventuellement leur compagne. Mais était-ce le cas des femmes esclaves qui, pour la plupart, devaient avoir des fonctions domestiques ? La variété de l'onomastique nous prive hélas d'indices sûrs. Les femmes dont l'idionyme grec est suivi d'un gentilice ou d'un patronyme latin et qui apparaissent dans les souscriptions des sanctuaires orientaux (n° 9, 38, 39, 40, 41, 42, 43) avaient-elles un statut servile ? C'est probable mais non certain. En tout cas, leurs contributions d'1 à 2 drachmes ne les distinguent pas de la plupart des souscripteurs libres.

De ce fait, une dédicace d'Ἑλλάς Αἰμυλία (n° 2) à Isis, Sarapis et Anubis, en son nom et en celui de Σαπφώ et Σπόριος⁹⁶, paraît d'interprétation délicate. Cette femme, à cause de sa nomenclature, est généralement considérée comme une esclave⁹⁷. Cependant, si *Sappho* et *Spurius* étaient ses compagnons de servitude au sein de la *gens Aemilia*, pourquoi *Spurius* portait-il un *praenomen* latin ? Avait-il été affranchi ? On ne peut exclure que ces trois personnes aient été libres, car on pourrait avoir affaire à deux sœurs et un frère issus d'un mariage mixte ou enfants d'affranchi. Certes, il s'agit d'une offrande modeste : le bloc de marbre est de petites dimensions (h. 22 cm, l. 26 cm, ép. 24 cm), seule la face inscrite est travaillée et les lettres sont irrégulières et mal gravées. Mais nombre d'offrandes d'ingénus sont de qualité médiocre et mieux vaut éviter de rapporter la nature du support au statut du dédicant⁹⁸.

Quant aux affranchies, il est tout à fait possible que des femmes portant un *praenomen* latin et un *cognomen* grec sans l'ethnique Ῥωμαία (n° 3, 10, 18, 31, 33) aient été d'anciennes esclaves mais rien ne permet de les différencier d'ingénues issues de mariages mixtes ou dont les parents auraient tout simplement choisi de les appeler quotidiennement par un nom grec.

94. *EAD* XXX, p. 54. Les petites figures féminines et masculines sont presque unanimement considérées comme des servantes et serviteurs sur les stèles hellénistiques. Si celles qui présentent des coffrets aux défuntes sont évidemment des servantes, l'ambiguïté subsiste pour ceux qui n'adoptent pas d'attitude particulière et ressemblent à des enfants.

95. Sur les esclaves et affranchis italiens, voir CL. HASENOHR, « L'*emporion* délien, creuset de mobilité sociale ? Le cas des esclaves et affranchis italiens » dans A. RIZAKIS, F. CAMIA, S. ZOUMBAKI édés., *Social Dynamics under Roman Rule. Mobility and Status Change in the Provinces of Achaia and Macedonia. Proceedings of a Conference Held at the French School of Athens, 30-31 May 2014*, Athènes 2017, p. 119-131.

96. *ID* 2127.

97. M.-Th. LE DINAHET, *op. cit.* n. 3, p. 115.

98. Cette tendance est fréquente, voir *ibid.*

CONCLUSION

La variété des noms féminins, qui s'avèrent plus ou moins conformes à une norme au demeurant fort mouvante, reflète la variété des statuts et des histoires personnelles des Italiennes de Délos. Il est clair que le choix d'insérer un idionyme grec dans une formule onomastique latine, qu'il soit en position de *praenomen* ou de *cognomen*, a un sens : il s'explique par une origine servile, par une alliance matrimoniale avec une famille grecque ou orientale, ou par un effet de mode dans un milieu où le cosmopolitisme était de règle et où les Italiens adoptaient des habitudes grecques. Cependant, un tel choix avait pour conséquence de créer une ambiguïté et un risque de confusion de statut, contre lequel certaines femmes (ou ceux qui leur érigeaient un monument funéraire) cherchaient à se prémunir en ajoutant l'ethnique Ῥωμαία. Il est néanmoins difficile d'identifier ces différentes stratégies onomastiques sans se perdre dans les méandres d'hypothèses fragiles, ni surinterpréter des données lacunaires.

Quoi qu'il en soit, cet aperçu sur les Italiennes de Délos laisse entrevoir des familles bigarrées au sein desquelles se côtoyaient des femmes et des hommes aux origines et aux statuts variés. Il semble évident, quoiqu'aucune source ne l'explique, que les femmes se trouvaient au centre de stratégies matrimoniales impliquant diverses communautés : les mariages devaient permettre aux négociants italiens de renforcer des liens professionnels avec des Orientaux, tout comme l'obtention de la citoyenneté de cités grecques d'Italie offrait à ceux-ci une porte d'entrée dans la communauté des *Italici*⁹⁹. La transmission du gentilice aux enfants de mariages mixtes laisse supposer que le *conubium* était pratiqué à Délos, y compris avec des cités phéniciennes comme Arados, mais aucun mariage n'est attesté entre des membres de la communauté italienne et des Athéniennes. Il faut aussi souligner le fait que tous les mariages mixtes concernent des pérégrines mariées à des Italiens : nos sources sont certes peu loquaces mais il est étonnant que nous n'ayons conservé aucun exemple d'Italiennes ayant épousé des Grecs ou des Orientaux, alors qu'on en connaît plusieurs mariées dans leur propre communauté. Serait-ce lié au statut juridique particulier de la femme romaine et au souhait paternel de la garder sous son autorité grâce au mariage *sine manu* ? Hormis le cas particulier de l'oneirocrite *Mindia*, d'autant plus exceptionnel que les femmes n'assumaient pas de sacerdoce dans le monde romain, les Italiennes de Délos sont en tout cas restées bien discrètes : elles se consacraient à leur vie de famille, faisaient quelques offrandes votives ou s'associaient à celles de leurs époux, fils ou pères, mais ceux-ci n'adoptèrent manifestement pas la coutume, de plus en plus fréquente dans l'Orient grec, d'ériger leurs statues sur la voie publique. Ce n'est qu'après leur mort qu'un hommage leur était rendu et seules quelques stèles sculptées, de rares épigrammes et le luxueux monument à la mémoire de *Tertia Oraria*¹⁰⁰ laissent entrevoir le rôle modeste qu'elles jouèrent au sein de l'*emporion* délien.

99. L'exemple de Philostrate d'Ascalon est le plus célèbre mais *Simalos* de Tarente, père probable d'Ειρήνη Σιμάλου (n° 51), était probablement originaire de Salamine de Chypre, voir CL. HASENOHR, « Les Italiens de Délos : entre romanité et hellénisme » dans J.-M. LUCE éd., *Les identités ethniques dans le monde grec, Actes du colloque de Toulouse (9-11 mars 2006)*, *Pallas* 73, 2007, p. 222 et réf. cit.

100. M.-TH. LE DINAHET-COULLAUD, « Monuments funéraires de Rhénée », *BCH* 94, 1970, p. 533-547.

ANNEXE : COMPLÉMENTS À LA LISTE DES ITALIENS DE DÉLOS

Sont ici regroupés quelques noms oubliés lors du recensement des Italiens de Délos en 2002¹⁰¹, ainsi qu'une référence fautive et une nouvelle restitution. Le principe de classement est identique et les noms sont numérotés dans la continuité de la liste initiale¹⁰².

NOMS COMPLETS

Aemilii

10. Σαπρώ¹⁰³

dédicace au Sarapieion C

ID 2127, l. 3

11. Σπόριος¹⁰⁴

dédicace au Sarapieion C

ID 2127, l. 4

Antestii

Voir Marcii, n° 4 (Μαρκία Ἀνθεστία).

Cassii

1. Κ[ά]σσιος

épitaphe

EAD XXX 387

Furii

5. [Φουρία]¹⁰⁵

épitaphe

SEG 47, 1232

Ofellii

6. Ἀντίοχος Ὀφέλλιος

épitaphe

EAD XXX, 436 (et non 76)

101. *Supra* n. 1.

102. Abréviations : ID = P. ROUSSEL, M. LAUNY, *Inscriptions de Délos*, Paris 1937 ; EAD XXX = M.-TH. COULLLOUD, *op. cit.* n. 2 ; EAD II.2 = R. VALLOIS, G. POULSEN, *Nouvelles recherches sur la Salle hypostyle*, EAD II.2, Paris 1914 ; SEG = *Supplementum epigraphicum graecum*.

103. Ἑλλάς Αἰμυλία (n° 9) fait une dédicace au nom de Σαπρώ et Σπόριος qui ne portent pas de gentilice mais appartiennent probablement à la même *gens*.

104. Voir note précédente.

105. Le nom de cette fillette n'est pas explicitement mentionné par l'épigramme selon laquelle elle est « appelée du même nom que son père », Κόϊντος Φούριος (n° 1).

NOMS INCOMPLETS

I. Noms comprenant des gentilices incomplets

244. Σακόνδα Μολ[-----]νια Ζωσίμ[η ?-----] Λευκίου
 épitaphe
EAD XXX 94

Fig. 3. Ζωσίμ[η] (M.-TH. LE DINAHET, *op. cit.* [n. 3], p. 112, n. 32) semble plus crédible que Ζωσίμ[ου] proposé dans la première édition (*EAD* XXX 94). La troisième lettre du gentilice semble être un Λ ou un Δ. Seuls deux gentilices rares, Modinnius et Molonnius, pourraient convenir (H. SOLIN, O. SALOMIES, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim 1994).

Cette restitution se fonde sur l'hypothèse que l'épitaphe n'occupait que la partie gauche du champ épigraphique. On ne peut exclure cependant qu'elle se soit étendue davantage vers la droite et ait concerné deux femmes, une Σακόνδα Μολ[...] et une [...]νια Ζωσίμ[η ...].

II. Praenomina sans gentilices

245. Δέκμος Δέκμου
 épitaphe
EAD XXX 479, l. 3 et 8

246. Κούαρτος
 graffite
EAD II.2, p. 3, n. 3

247. Τερτία
 épitaphe
EAD XXX 479, l. 4

Tableau n° 1 : Les Italiennes intégrées à des *gentes*.

	Référence	Gens	Nom	Type d'inscription	Remarques	Bibliographie complémentaire
1	SEG 51, 1010	Aemilia	Ἀμμιλία Αἰμιλία Δέκιμου	Építaphe		M.-Th. COULLOUD, « Rhénée. Tombes d'Ano Generale », <i>BCH</i> 102, 1978, p. 865, n° 9 ; M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 106-107.
2	ID 2127		Ἑλλάς Αἰμιλία	Dédicace à Isis, Sarapis et Anubis	Dédicace en son nom et en celui de Σαπφώ et Σπώριος	
		Antestia	Voir n° 14			
3	EAD XXX 85	Aufidia	Τερτία Αὐφιδία Ἀρστίων	Építaphe	Stèle représentant une femme assise, accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout.	
4	ID 2399	Babullia	Βαβυλλία [---]θυγάτηρ	Dédicace à Déméter et Coré		
5	ID 2619, b, II, 30	Caecilia	Καικιλία Γνάτου	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Don d'un drachme.	
6	EAD XXX 441	Castricia	[--- Κα]στρικία	Építaphe		
7	SEG 51, 1011	Clodia	Ἀρσινόη Κλωδία, γυνὴ δὲ Μασάρκου	Építaphe	Stèle représentant une femme semi-allongée sur une <i>kliné</i> , accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout.	M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 107-109.

8	<i>SEG</i> 47, 1232	Furia	[Φουρία], fille de Κόιντος Φουριος et d' Ἀρεμισία	Épigramme funéraire	Fillette accroupie offrant une grappe de raisin à une oie.	M.-TH. LE DINAHET-COULLOUD, <i>op. cit.</i> n. 42, p. 648-651.
9	<i>ID</i> 2628, b, III, 28		Σωσι[---] Φουρία	Catalogue de souscripteurs (sanctuaire syrien)	Montant non conservé.	
10	<i>EAD</i> XXX 20	Grania	Πώλλα Γρανία Ἀμίτια	Épitaphe	Stèle représentant une femme assise serrant la main d'un homme debout.	
11	<i>EAD</i> XXX 187	Heteria Aufidia	Μυρσίνη Ἴερο[ρ]ήια Δέκιμου Ρωμισία ἀδελφὴ δὲ Κοίντου Ἀφιδίου Κασσιδιώρου	Épitaphe	Stèle représentant deux femmes assises face à face, à gauche avec un bébé et un jeune enfant, à droite avec une servante ; au centre, un homme debout (fig. 2). À droite de l'épithaphe de Μυρσίνη est gravée celle de Σοβεί Πόρρου Ἀμίτσα.	M.-TH. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 113 et p. 115, n. 41.
12	<i>ID</i> 2628, a, III, 43	Licimia	[---]α Λικινία Λευκίου	Catalogue de souscripteurs (sanctuaire syrien)	Don de 50 drachmes.	
13	<i>ID</i> 2332		Μαρκία	Dédicace à Hypsitos (synagogue)	Inscription postérieure au milieu du I ^{er} s. av. J.-C.	
14	<i>EAD</i> XXX 64	Marcia	Μαρκία Ἀνθεστία	Épitaphe	Stèle représentant, à gauche une femme assise et une petite servante ; à droite, un homme de face (fragmentaire).	
15	<i>ID</i> 2619, b, I, 10	Mindia	Μινδία	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Don d'1 drachme. Cette femme porte le titre d'ὄνειροκρίτης.	
16	<i>ID</i> 2628, b, II, 18		Μινδία Αἰλίου	Catalogue de souscripteurs (sanctuaire syrien)	Montant non conservé.	

17	ID 1630	Minucia	Μινυκία Μάρκου [Μινυκίου θυγα]τέρα, μητέρα δὲ Κοίντου [---]	Dédicace en son honneur par le peuple athénien et les habitants de Délos	Inscription postérieure au milieu du I ^{er} s. av. J.-C.	M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 112, n. 32. M. ΚΑΪΑΝΑ, <i>op. cit.</i> n. 14, p. 74. <i>Supra</i> , annexe, Noms incomplets, n° 244.
18	EAD XXX 94	Mol[io]nia, Mod[in]nia ?	Σακόνδα Μολ[ι]νία via Ζωσίμ[η, γυνή] Λευκίου ?	Épitaphe	Stèle représentant une femme assise, accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout ; une femme se dresse derrière eux (fig. 3).	
19	EAD XXX 52	Nonia Grania	Σακόνδα Νών<δ>α ἢ καὶ Ἐλπίς Γαίου θυγάτηρ Ρωμάτια, γυνή δὲ Αὔλου Γρανίου	Épitaphe	Stèle représentant une femme assise, accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout. Trois membres de la <i>gens</i> portent le <i>praenomen</i> Aulus (Granii n° 1, 2, 3).	
20	EAD XXX 58	Otaria	Τερτία Ὠραρία Ποπλίου Ρομ[ι]άτι, γ[υνη] δὲ Ποπλίου, Τρυφέρα	Épitaphe	Stèle représentant une femme assise, accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout.	M. ΚΑΪΑΝΑ, <i>op. cit.</i> n. 14, p. 104-105.
21	EAD XXX 8	Pandusina Pedia	Voir n° 25 Μοσχίνη Πεδία	Épitaphe	Stèle représentant une femme assise serrant la main d'un homme debout.	M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 115.
22	EAD XXX 34	Petronia	Πόλλα Πετρονία	Épitaphe	Associée à Πουμάθα (λυραὶ χαίρετε). Stèle représentant une femme assise serrant la main d'une femme debout (fig. 1).	M.-F. BASLEZ, <i>op. cit.</i> n. 4, p. 62 ; M.-Th. LE DINAHET-COUILLOUD, <i>op. cit.</i> n. 42, p. 651, n. 74

23	<i>EAD</i> XXX 502a		Πλωτία Αὔλου (γ)ουνή	Építaphe		
24	<i>EAD</i> XXX 484 a	Plotia	Πλωτία	Épigramme funéraire	Cette femme est probablement la même que celle de l'építaphe n° 25. Le tombeau a été érigé par sa mère.	
25	<i>EAD</i> XXX 484b		Πλωτία Πανδοσῖνα Γναίου θογγάτηρ Ῥωμαία	Építaphe gravée sur une base de statue	Cette femme est probablement la même que Πλωτία de l'épigramme précédente (n° 24) : les deux inscriptions ont été découvertes au même endroit.	M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 111.
26	<i>EAD</i> XXX 150	Romaea ?	Ῥωμαία [Φιλί?]πτου Ῥ(ω)μαία		Stèle représentant une femme assise et une servante. Inscription perdue (la copie indique un omicron pour le 2 ^e <i>Romaiá</i>).	
27	<i>ID</i> 2272	Seia	Κλεοπάτ[ρα] μήτηρ Γαίου[υ καὶ ? ---]	Dédicace à Hagnè Aphroditè en son nom et en celui de ses enfants	Voir <i>ID</i> 2245 : dédicace de Γάιος Σήιος Γναίου Ῥωμαίος Ἀριστόμαχος en l'honneur de sa mère Κλεοπάτρα Φυλοσφρά[τ]του Ἀραδία τὼν ἀπὸ Μαράθου .	M.-F. BASLEZ, <i>op. cit.</i> n. 4, p. 62-63

28	<i>EAD</i> XXX 372		Αφροδισία Αδιανεισι Νεμερίου Στερεννίου Νικηφόρου	Építaphe			M.-F. BASLEZ, <i>op. cit.</i> n. 5, p. 61
29	<i>EAD</i> XXX 48	Stereinia	Μερόπη Στερνία Λευκίου Ρωμιάτα	Építaphe	Stèle représentant une femme assise, accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout.		
30	<i>ID</i> 2437		Πώλλα Στερνία Λευκίου θυγάτηρ	Dédicace au Héros			
31	<i>EAD</i> XXX 161		Τερτία Στερνία Σπορίου Αλεξάνδρα	Építaphe	Stèle représentant une femme assise et une servante.		
32	<i>EAD</i> XXX 70		Δία Σλακία	Építaphe	Stèle représentant une femme assise serrant la main d'un homme debout, accompagné d'un garçonnet ou d'un serviteur (fig. 5). Sur la même stèle, építaphe de Διοδωρος Σλάκις.		M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 3, p. 115
33	<i>EAD</i> XXX 184	Stlaccia	Πώλλα Στάλακία Χαρίτων	Építaphe	Stèle représentant une femme assise accompagnée d'un enfant et d'une servante.		
34	<i>ID</i> 2628, a, III, 44		[Σ]τάλακία Κοίν(του)	Catalogue de souscripteurs (Sanctuaire syrien)			
35	<i>ID</i> 2619, b, I, 16		Τερτία Στάλακί[α]	Catalogue de souscripteurs (Sarapion C)	Montant non conservé.		

36	<i>EAD</i> XXX 145	Sulfia	Ῥοδὸ Σολοφία Ἀππίου Ῥομαία	Ἐπίταφη	Stèle représentant une femme assise accompagnée d'une servante.	
37	<i>EAD</i> XXX 35	Tertia ?	Πῶλ<α> Τερτία μήτηρ	Ἐπίταφη	Stèle représentant une femme assise serrant la main d'une femme debout. Restituer Τερτία<ς> ? Il s'agirait non d'un gentilice mais du prénom de la fille de Polla.	
38	<i>ID</i> 2621, b, 19	Verginia	Θευδαίς Οὐβεργίν[ια]	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Montant non conservé.	
39	<i>ID</i> 2616, I, 59	Vibia	Διο[νοσ]ία Βιβία	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Don d'1 drachme.	
40	<i>ID</i> 2619, b, I, 15		Ἀσία Νεμερίου	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Don de 2 drachmes.	
41	<i>ID</i> 2628, b, III, 27		Ἀφροδίσι[α?] Ποπλίου	Catalogue de souscripteurs (Sanctuaire syrien)	Montant non conservé.	
42	<i>ID</i> 2621, b, 16		Ἡραίς Ἀῦλου	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Montant non conservé.	
43	<i>ID</i> 2616, III, 69		Ἰσιγένεα Ἀῦλου	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Don d'1 drachme.	
44	<i>EAD</i> XXX 479		Τερτία	Ἐπίγραμμα	Mère de Δέκιμος Δέκιμου et de deux autres fils.	

Tableau n° 2 : Les Italiennes intégrées à des familles de Grande Grèce.

	Référence	Cité d'origine	Nom	Type d'inscription	Remarques	Bibliographie complémentaire
45	ID 1967, b, 1	Héraclée de Lucanie	Θεοδόρα Κρατέου Τηγά	Dédicace honorifique	Fille de Τίτος Τίτου Ἡράκλειος et épouse de Τίτος Σαυρήσιος Ἡράκλειος.	J. HATZFELD, <i>art. cit.</i> n. 1, p. 85.
46	EAD XXX 502b		Θεοδόρα Τίτου θυγάτηρ	Épitaphe	Fille de Τίτος Σαυρήσιος Ἡράκλειος ? Inscription gravée sur un bloc d'entablement ionique.	
47	ID 2265, l. 3-4	Naples	Απολλωνία	Dédicace à Aphrodite (syrienne)	Fille d' Ἀπολλώνιος Διοσκουρίδου Νεαπολίτης.	
48	ID 2265, l. 3		Ἀρτεμιώ			Fille d' Ἀπολλώνιος Διοσκουρίδου Νεαπολίτης.
49	EAD XXX 49		Καλλιάνη Πολεμάρχου Νεαπολίτις	Épitaphe	Stèle représentant une femme assise, accompagnée d'une petite servante et serrant la main d'un homme debout.	
50	EAD XXX 171		Καλλιστράτη ---NOAE--- [Nε] απολίτης ?	Épitaphe	Stèle représentant une femme debout et un homme assis.	
51	ID 2619, b, II, l.10		Ειρήνη Σιμάλου ?	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	Fille de Σιμάλος Τιμάρχου Ταραντίος ? Don d'1 drachme.	
52	ID 1716, l. 3	Tarente	Μυραλλίς Μενεκράτου Συρακοσσία	Dédicace honorifique	Épouse d' Ἡρακλείδης Ἀριστίωνος Ταραντίως.	
53	ID 1716, l. 6		Νικασώ			
54	ID 1716, l. 7		Κλεανώ		Fille d' Ἡρακλείδης Ἀριστίωνος Ταραντίως.	
55	ID 2368	Vézia	Θεοδότη Διοσκουρίδου	Dédicace à Artémis	Épouse de Ἐριμων Θρασυδήϊου Ἐλεάτης.	

Tableau n° 3 : Les épouses et mères italiennes dans les dédicaces et catalogues de souscripteurs

Référence	Gens	Nom du dédicant ou donateur	Type d'inscription	Remarques
ID 2124	Aemilia Gessia	[Αὔ]λος Γέσι[σ]τος Δέκιμος καὶ Λευκίος Αἰμίλιος Πιπλίου τοῦ Ποπ[λ]ίου Ρομαῖοι, [...] ὑπὲρ ἑαυτῶν καὶ γυναικῶν καὶ τέκνων καὶ τῶν ἰδίο[ν] π[ί]νων	Dédicace d'un <i>pastophorion</i> et de son mobilier au Sarapieion C	
ID 2619, b, II, 4	Gessia	Μάσαρκος Γέσσι(ος) καὶ <ὑπὲρ> γοναϊκός	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	
ID 2269	Pactumeia	Αὐλὸς Πακτομήμιος Μαίσαρκου Ρομαῖο[ς] ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῆς γοναϊκῆς κα[ὶ] τῶν τέκνων	Dédicace d'une colonne au sanctuaire syrien (fig. 4)	
ID 2255	Plotia	Πόπλιος Πλόπιος Λευκίου Ρομαῖος ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ γοναϊκῆς καὶ τέκνων καὶ Γαίου Πλωτίου τοῦ Γαίου υἱοῦ, ἑαυτοῦ δὲ υἱοῦ	Dédicace d'une exèdre au sanctuaire syrien	Le dédicant s'est associé à Ἡρῶς Διοκλέους Σελευκεῦς καὶ ὑπὲρ τῆς μητρὸς αὐτοῦ.
ID 2619, b, III, 17-18	Staia ?	Μάσαρκος Στα[---] ὑπὲρ ἑαυτοῦ] καὶ τῆς μητρὸς [---]	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	
ID 2618, II, 38-39	Stertia	[---] Στε[ρ]τινίος καὶ ὑπὲρ τῆς [γοναϊκῆς] καὶ τῶν τέκνων	Catalogue de souscripteurs (Sarapieion C)	
ID 2257		[---] Γαίου Ρομαῖος ὑπ[ὲρ] [ἑαυ]τοῦ κ[αὶ] τῆς γο[ν]αϊκῆς]	Dédicace au sanctuaire syrien	
ID 1417, A, II, 150		Τρέβιος καὶ Ἀθήνας	Dédicace d'une phiale mentionnée dans un inventaire de 155/4	Trebius est un <i>praenomen</i> osque porté par des membres des <i>gentes Lusitana</i> et <i>Vibia</i> (J.-L. FERRARY, CL. HASENOHR, M.-Th. LE DINAHET, <i>op. cit.</i> n. 1, s.v.).
ID 2126		Απολλώνιος Διοσκουρίδου Νεσπολίτης ὑπὲρ ἑαυτοῦ καὶ τῆς γοναϊκῆς καὶ τῶν παιδίων	Dédicace à Anubis	Ce même personnage fait une dédicace aux nom de ses deux filles (tableau n° 2, n° 47 et 48).

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
TOME 124, 2022 N°1

SOMMAIRE

ARTICLES :

Claire PÉREZ, <i>Alexandre émule d'Achille dans les Histoires d'Alexandre le Grand de Quinte-Curce : modalités et enjeux d'un exemplum mythique dans un discours sur le pouvoir monarchique. ...</i>	03
Pascal MUELLER-JOURDAN, <i>De la lumière comme energeia. Traduction annotée de la reportatio de Jean Philopon du séminaire d'Ammonius sur le De Anima d'Aristote</i>	19
Corentin VOISIN, <i>Les traces d'une cosmogonie orphique chez Silius Italicus ?.....</i> (Punica, XI, 440-480)	39
Jorge MARTINEZ-PINNA NIETO, <i>El supuesto fragmento de Fabio Pictor transmitido por Arnobio: una propuesta</i>	57
Joan OLLER GUZMAN, Vanesa TREVÍN PITA, David FERNÁNDEZ ABELLA, Jerzy OLEKSIK, Steven E. SIDEBOTHAM, <i>A new 'enigmatic settlement' discovered in the Eastern Desert of Egypt : Zabara Northwest</i>	71
Claire HASENOHR, <i>Les Italiennes de Délos : onomastique, prosopographie et histoire sociale (II^e – I^{er} s. av. J.-C.)</i>	93
Alexandre VLAMOS, <i>Redéfinir l'État rhodien. la question des tribus et des anciennes poleis dans l'organisation publique de Rhodes de l'époque hellénistique</i>	125
Clémence WEBER-PALLEZ, <i>Argos et l'hégémonie téménide au IV^e s. avant J.-C : à propos d'une inscription d'Épidaure</i>	143

LECTURES CRITIQUES

Philippe LEVEAU, <i>Villas romaines et romanisation des campagnes du Nord-Est de la Gaule et de la Germanie.....</i>	159
Virginie HOLLARD, <i>La fabrique de la légitimité du pouvoir impérial romain</i>	201
Benoît ROSSIGNOL, <i>Mémoires comparées : Trajan et Hadrien.....</i>	213
Comptes rendus.....	221
Notes de lectures	303
Liste des ouvrages reçus	305